COLL. 8°
468
1954-1à6

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

-3-
Coll. 8°
468
-1954-

000 1147759

PARTI RÉPUBLICAIN
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
Siège Social : 1, Place de Valois - PARIS (1er)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Rapport de Politique Générale

Rapport présenté le **15** Octobre **1954**
au Congrès de Marseille
par

Félix GAILLARD

Député de la Charente
Ancien Ministre

Coll. 8° 468 (1954-3)

1954

Etablissements Moullot Fils Aîné
22, 24, Avenue du Prado
MARSEILLE

Rapport
de Politique Générale

Rapport présenté le **15** Octobre **1954**
au Congrès de Marseille
par

Félix GAILLARD

Député de la Charente
Ancien Ministre

Au début d'un livre charmant, paru il y a quelques mois, « Les Carnets du Major Thomson », l'humoriste Pierre Daninos pose à son personnage une question : « Qu'est-ce qu'un Français ? » Et le vieux Major britannique, l'ancien soldat de l'Armée des Indes, répond ceci :

LES FRANÇAIS SONT DIFFICILES A GOUVERNER

« Vraiment, comment définir ces gens qui passent leur dimanche à se proclamer républicains et leur semaine à adorer la reine d'Angleterre, qui se disent modestes, mais parlent toujours de détenir le flambeau de la civilisation, qui font du bon sens un de leurs principaux articles d'exportation, mais en conservent si peu chez eux qu'ils renversent leurs gouvernements à peine debout, qui tiennent avant tout à s'affirmer comme des gens à qui on ne la fait pas, mais s'empressent d'élire un député pourvu qu'il promette la lune.

« Il arrive aux Anglais, lorsqu'ils ont beaucoup attendu de faire quelque chose. Comme ils pensent peu et réfléchissent moins encore, ils y croient. Les Français croient-ils à ce qu'ils font ? Et d'abord, la Chambre des députés ; on dirait qu'ils ne fabriquent des députés que pour mieux les détruire.

« Sont-ils royalistes ? Non. Bonapartistes ? Pas davantage. Aspirent-ils à la dictature ? Ils en ont horreur. Pourtant, ils considèrent leurs représentants, sans bienveillance, de ce regard dont nous accablons un usurpateur. Mais qu'un homme à poigne se signale à l'horizon ; qu'il parle de réformer les institutions parlementaires, de faire régner la discipline, et pour un satisfait voilà mille mécontents. On crie au scélérat, on stigmatise la trahison, on veut égorger la République. Ils ne passeront pas ! »

Et le Major Thomson conclut : « On comprendra, dans ces conditions, que la France soit un pays difficile à gouverner, le pouvoir vous échappant des mains à peine l'a-t-on saisi.

« Pourtant, les étrangers ont tort de juger sévèrement les Français sur ce point. Beaucoup de pays perdent la tête parce qu'ils perdent leur gouvernement. Les Français, auxquels leur gouvernement pourrait bien faire perdre la tête, ont l'incomparable mérite de la garder froide en cette occasion.

« Unique dans le monde, la France possède un corps assez solide pour vivre sans tête un mois sur quatre. C'est un luxe que lui permettent de s'offrir la solidité de son administration et, aussi, ce fameux bon sens, grâce auquel cette admirable nation peut sans perdre l'équilibre, s'engager dans les plus damnés chemins. »

Cette description de notre caractère politique montre bien quels obstacles l'esprit public des Français ajoute, pour le gouvernement du pays, aux difficultés de la situation actuelle ou aux insuffisances de nos institutions.

LE ROLE DU PARTI RADICAL

Mais, s'il y a en France des partis politiques, et s'il y a dans ces partis politiques des militants, n'est-ce pas pour qu'ils contribuent à montrer à la masse la vraie nature des problèmes à résoudre, à définir les lignes de l'action, à réclamer cette action et les efforts individuels ou collectifs qu'elle suppose.

C'est pourquoi des assises comme les nôtres ont leur importance. Mon vœu est que de nos débats sortent non pas des récriminations inutiles ou des querelles de personnes, mais une contribution positive, enthousiaste, éclairante pour le pays.

Nous sommes parvenus au bout de cette décade, qui a commencé avec la fin de la deuxième guerre mondiale. La France est largement reconstruite ; l'activité économique a repris, dépassé les niveaux les plus élevés d'avant guerre, et pourtant, nous savons que beaucoup est à faire pour donner à chacun un niveau de vie meilleur — à nos enfants un avenir plus digne. Dans une France plus prospère, le problème social n'est pas réglé.

Nous avons pu mettre fin à la coûteuse, à l'épuisante, à la démoralisante guerre d'Indochine, mais de lourds nuages restent amoncelés sur l'Union française. Nous avons donc à consolider les liens de la France avec ses territoires d'outre-mer.

Notre monde est encore épuisé de l'effroyable lutte qui prenait fin il y a dix ans. Il est épouvanté par les perspectives d'une nouvelle guerre, plus affreuse encore, si elle se produisait. Et pourtant, la paix n'est guère assurée, même dans le proche avenir. Il nous faut donc bâtir notre sécurité pour obtenir la paix.

Le problème que nous ne pouvons pas éluder par toutes les habiletés de langage ou de tactique, celui de la constitution d'une Europe unie, a vu sa solution reculer depuis deux ans. Il va falloir s'y attaquer résolument.

Pour toutes ces tâches, nous savons que les institutions qui nous régissent son insuffisantes en face des nécessités.

Elles flattent, au lieu de les contenir, des mœurs politiques qu'il faudrait rénover. Nous devons donc bâtir une République plus forte, plus sérieuse, plus stable.

Mon espoir est que le Parti Radical, qui est inséparable de la France parce qu'il n'appartient à aucune internationale, le Parti Radical, qui est la force centrale de la République, apporte aux tâches de demain son plein et entier dévouement, son enthousiasme, sa foi, qu'il mesure pleinement les obligations de son état.

S'il se contentait de vivoter sur des positions acquises autrefois, sur la fidélité sentimentale de ses cadres traditionnels, il glisserait petit à petit dans l'oubli de la médiocrité.

Ce destin, nous ne le voulons pas plus pour notre parti que nous ne le voulons pour notre pays. Nous avons conscience, au contraire, de l'importance, de l'utilité de notre avenir.

Appuyé sur l'expérience irremplaçable de ses anciens, fier de l'action de ses hommes d'Etat qui, aux postes les plus lourds, donnent la mesure de leur talent et, lorsqu'il le faut, de leur courage, animé par une troupe nombreuse de jeunes parlementaires et de jeunes militants venus à lui il y a dix ans, lorsqu'il était piétiné et décrié, et qui ont pris avec lui le risque enthousiaste de ses luttes et de son renouveau, le Parti Radical n'entend pas être le conservatoire d'un grand passé, mais l'artisan même de l'avenir national.

Le Parti Radical veut être le parti du mouvement, de l'action et du progrès. Il veut être le parti de la sécurité de la France, il veut être le parti de l'efficacité républicaine.

NOUS VOULONS ÊTRE LE PARTI DU MOUVEMENT

Et d'abord, mesdames et citoyens, nous voulons être le parti du mouvement et de l'action.

A. — *L'ECONOMIE FRANÇAISE*

On a porté sur notre économie des jugements contradictoires et parfois sommaires. Les uns sont satisfaits. Il suffit de voir la pression de la masse pour un niveau de vie meilleur pour comprendre qu'ils ont tort. D'autres dénigrent systématiquement. A les en croire, depuis huit ans on n'a rien fait, la France a été livrée à une sorte de conjuration d'immobilisme et d'incapacité.

Je crois que ce jugement est inéquitable et partisan. Nous devons être plus justes dans notre analyse si nous voulons comprendre ce qui ne va pas et mieux faire, et plus vite, ce qui est utile.

CE QUI EST ACQUIS

Qu'est-ce qui est acquis ? En trois étapes, la France paralysée de la Libération a d'abord rattrapé le niveau de vie de 1938. Vous vous souvenez, au moment de la Libération, on disait : « Ah ! quand nous aurons rattrapé le niveau de 1938 !... » Cela paraissait lointain et difficile. Nous avons rattrapé ce niveau, puis nous l'avons dépassé. Nous avons rattrapé un niveau de production supérieur, celui de 1929, qui était supérieur à celui de 1938 d'un quart au moins. Et puis, dans une troisième étape, qui est engagée depuis un an, nous avons dépassé cette référence de 1929, nous sommes maintenant de 12 ou 13 p. 100 au-dessus du niveau de la fin de 1953. C'est le niveau de production le plus élevé que nous ayons jamais connu dans notre histoire.

Autre constatation importante : cette expansion s'était faite jusqu'en 1952 dans l'instabilité monétaire. Notre monnaie a subi plusieurs dévaluations. Nous avons connu des paliers successifs de salaires et de prix. Mais depuis 1952, la stabilité monétaire règne, payée au début par une légère et nécessaire stagnation. Le franc a trouvé une valeur stable sur le marché des changes.

On parle souvent de la période de prospérité de 1926 à 1930, mais on ignore que de 1926 à 1928 il a fallu enregistrer une hausse générale des prix de 20 % et que, de 1928 à 1930, les prix ne se sont stabilisés qu'à la faveur d'une diminution de la production d'environ 20 %.

C'est la première fois, depuis 1914, que la France a su mener de front, pendant deux ans et demi, ces deux impératifs que sont l'expansion et la stabilité monétaire.

DES PLANS D'EQUIPEMENT

A quoi ce résultat est-il dû ? Il est dû d'abord à la poursuite de plans d'équipement à long terme engagés dès le lendemain de la Libération, et poursuivis, croyez-le, avec une grande tenacité. Grâce à ces plans à long terme, nous avons pu démarrer rapidement, développer notre production d'énergie (charbon, grands barrages, recherche de pétrole), et celle de nos industries de base. La production d'acier a fait, en quelques années, plus de progrès que pendant le demi-siècle qui a précédé. Les industries de transformation ont largement engagé leur modernisation et leur regroupement. L'agriculture, moins bien traitée, a cependant reçu un appui plusieurs fois supérieur à celui qu'elle recevait avant guerre.

Grâce à ces plans, nous avons investi outre-mer des sommes importantes, incomparables par rapport à ce que nous investissions avant guerre. Il y a ici de nombreuses personnes qui représentent les Territoires d'outre-mer. Elles savent que l'exé-

cution n'en a pas toujours été parfaite ; ils ont peut-être trop sacrifié à des préoccupations sociales et pas assez au développement économique, qui est le seul soubassement possible du progrès social. Néanmoins, ils ont assuré l'établissement d'uns infrastructure à partir de laquelle désormais tout est possible.

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT

Depuis la fin de la guerre, nous avons rompu avec la détestable politique du logement qui avait été poursuivie auparavant. Nous avons transformé en 1948 les lois sur les loyers qui avaient pratiquement arrêté les constructions neuves pendant vingt années. Tout en poursuivant la reconstruction des dommages de guerre, nous avons mis au point un système puissant d'aide à la construction qui commence à porter ses fruits. Tout cela n'est pas l'effet de je ne sais quel immobilisme, tout cela n'est pas non plus l'effet de je ne sais quel hasard. Si, par exemple, on a trouvé en grande quantité du gaz de pétrole dans les Pyrénées, future base d'une industrie pour le Sud-Ouest et dans les Landes, à Parentis, des ressources en pétrole qui semblent devoir assurer une part importante de nos besoins métropolitains, ce n'est pas parce qu'un enfant a gratté le sol au bon endroit. C'est parce que, des années à l'avance, on avait mis au point un appareil fiscal, financier et technique qui va nous permettre de remédier à l'une des plus grandes infériorités de la France moderne : son manque de pétrole.

DES ECONOMIES

Enfin, pendant ces années, un effort constant de limitation des dépenses de l'Etat a été poursuivi. Je ne veux rappeler que la dernière de ces compressions budgétaires, celle qui fut menée à bien au début de 1953 par René Mayer et Bourgès-Maunoury. D'un seul coup, plus de 100 milliards d'économies sur les dépenses improductives de l'Etat ont permis d'exécuter normalement le budget de 1953. Edgar Faure ne me démentira pas sur ce point. Enfin pendant toute cette période où notre économie ne pouvait satisfaire aux besoins de notre commerce extérieur, les gouvernements ont su trouver les concours extérieurs importants sans jamais aliéner notre souveraineté et l'indépendance de nos positions dans le monde.

En somme, nous assistons depuis deux ans à une expansion harmonieuse des différents secteurs économiques et le développement de notre revenu trouve son emploi dans l'accroissement même de la production.

Les pouvoirs publics ont su, je crois, ne pas contrarier ce mouvement et l'aider partout où c'était nécessaire.

Oublier ces efforts, nier leurs résultats, ce serait faire preuve d'un bien grande ingratitude dont les victimes seraient,

notez-le, des ministres radicaux et en particulier le dernier d'entre eux qui a reçu la responsabilité de l'Economie : j'ai nommé Edgar Faure.

Choisissant dans le deuxième plan d'équipement à long terme, un certain nombre de mesures applicables immédiatement, il a, dans le cadre d'un plan de dix-huit mois, été un bon médecin de notre économie.

Il y a, en matière de médecine, deux écoles : l'école de celui qui, devant un mal au ventre, dit : « Il faut ouvrir et voir tout de suite ce qu'il y a. »

Et puis, il y a celui qui pense, plus près du médecin de campagne : « Aidons de notre mieux, mais nous ne pouvons pas remplacer la nature. »

Certains critiquent une telle méthode. Les résultats qu'elle a permis d'obtenir ne sont pourtant pas négligeables.

En effet, par une série de mesures extrêmement variées : détaxation des investissements, accroissement de leur volume, nouvelles formes d'aide au logement, desserrement du crédit, amélioration des conditions du crédit et aussi limitation des dépenses publiques, Edgar Faure, poursuivant l'action de ses prédécesseurs, a été le bon artisan des résultats obtenus.

AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT

Ces résultats, quels sont-ils ? Les prix ont baissé de 4 points en 18 mois. Les salaires nominaux ont gagné 8 points et, depuis lundi dernier, le gouvernement a donné aux salaires de base 6 points et demi de plus. Donc, le pouvoir d'achat réel des travailleurs s'est accru de 7 à 8 p. 100 depuis le printemps de 1952. Si la nouvelle hausse du salaire de base, une fois répercutée dans une certaine mesure sur la hiérarchie des salaires, n'entraîne pas de hausse de prix — et il ne faut pas qu'elle en entraîne — le pouvoir d'achat de la masse des travailleurs se sera accru en deux ans de 12 à 13 p. 100.

Certains diront : c'est peu. Mais je voudrais vous rendre attentifs à cette considération : si nous pouvions continuer à ce rythme pendant dix ans encore, en 1964 le pouvoir d'achat réel des travailleurs aurait doublé. Certes, une telle progression ne peut que difficilement être escomptée dans ce délai, mais, lorsque nous aurons atteint ce but, le problème social qui se pose avec tant d'acuité dans notre pays sera en grande partie résolu, ou du moins transformé.

LA CONSTRUCTION

Autre résultat : pour la première fois la politique du logement porte ses fruits. En 1953, on a terminé 100.000 logements. En 1954, il est prévu qu'on en terminera 180.000. Il ne

semble pas douteux à l'heure où nous sommes qu'on arrive l'année prochaine à ces fameux 240.000 logements qui paraissaient un but si lointain, si inaccessible il y a quelques années.

Nous pouvons donc espérer remédier ainsi en une dizaine d'années à trente ans de destructions ou de stagnation dans cette matière capitale pour la solution du problème social.

L'EPARGNE

Enfin, en matière d'épargne, cette politique a permis au pays de retrouver son sens traditionnel de l'épargne sans laquelle l'expansion ne peut être saine.

En deux ans, les émissions d'actions et d'obligations ont plus que doublé. Les dépôts dans les Caisse d'épargne ont triplé. Parallèlements, les entreprises dont l'activité se développait ont constitué d'importantes réserves indispensables à une politique de modernisation.

Le grand public à son tour reprend confiance dans sa monnaie. L'or perd ses adeptes. Le marché monétaire, le marché financier prouvent par une activité accrue le retour de la confiance du grand public dans notre monnaie et dans l'avenir de l'économie nationale.

L'argent ne se cache plus, il paraît et il roule. C'est ce qui a permis à l'Etat d'apporter une puissante contribution au développement de la production en finançant sans inflation une impasse, et il ne faut pas confondre impasse avec déficit, qui approche cette année 1.000 milliards de francs.

Tels sont, Mesdames et Citoyens, les résultats d'une action, certes imparfaite, incomplète comme toute action humaine, mais plus continue, plus volontaire qu'on a tendance à le croire et à le dire. Elle eût été plus facile à mener, elle eût porté des résultats plus rapides si dès la Libération une politique plus rigoureuse avait été suivie.

Dans l'action de redressement qui a été entreprise au début de 1948, il ne faut pas que nous oublions, nous radicaux, que la plupart du temps ce sont des hommes d'Etat radicaux qui ont assumé la responsabilité : notamment René Mayer, Henri Queuille et Edgar Faure. Ils ont toujours, j'en suis témoin, défendu l'avenir contre les facilités du présent, comme Mendès-France veut le faire aujourd'hui. Ils n'ont pas reculé devant les mesures impopulaires si elles étaient nécessaires. Ils ont leur bonne part de mérite dans ces résultats.

LA PROCHAINE ETAPE DU REDRESSEMENT

Mais devons-nous nous en satisfaire ? Certes non. Nous devons maintenant nous préoccuper de la prochaine étape à accomplir. Les nécessités de cette nouvelle étape ont été définies dans l'exposé des motifs de la loi de pleins pouvoirs déposée par Mendès-France et votée en juillet dernier.

Cette loi revêt une grande importance. D'abord, je voudrais rappeler qu'il a fallu huit ans, la chute de plusieurs gouvernements, puis la fin de la résistance du parti socialiste à l'idée des décrets-lois pour qu'enfin un gouvernement obtienne des pouvoirs d'action indispensables aux Pouvoirs publics pour tailler dans le maquis des lois promulguées pendant les cinq années du gouvernement de Vichy et pendant les deux années du gouvernement provisoire, à une période où il n'y avait pas de Parlement.

Au fond, si vous voulez bien réfléchir, nous qui parlons beaucoup de réforme de la Constitution, le fait que des décrets-lois aient été accordés par une majorité du Parlement constitue la seule réforme constitutionnelle qui ait jamais pu être accomplie à ce jour, car personne ne niera que le texte de ces décrets-lois est formellement contraire aux articles de la Constitution.

Sur le fond même de ces pleins pouvoirs, comment votre rapporteur d'aujourd'hui ne leur donnerait-il pas dès l'abord son plein et entier accord ? Ceux d'entre vous qui ont participé au Congrès de Deauville se rappellent qu'ayant à ce moment l'honneur de présenter devant le Congrès le rapport de politique économique et financière, j'avais défini les grandes lignes d'action d'un programme économique d'expansion et de progrès. Ces grandes lignes s'apparentent beaucoup, et parfois elles sont identiques, aux grandes lignes de l'exposé des motifs qui définit la politique économique du gouvernement actuel. Nous devons féliciter notre ami Mendès-France de les avoir tracées avec tant de force et de clarté.

Une nouvelle expansion de la production est urgente, indispensable. Pourquoi ? Parce que, Mesdames et Messieurs, la population active de notre pays augmente d'environ 350.000 unités par an. Il y a plus de jeunes qui ne travaillent pas encore, il y a plus de vieux chaque année, qui ne travaillent plus. Actuellement, pour 10 personnes qui travaillent, il y en a 8 qui ne travaillent pas, et dans 10 ans, si l'on ne change pas les âges de retraite dans un certain nombre de professions tout au moins, pour 10 personnes qui travailleront, il y en aura 9, et non plus 8, qui ne travailleront plus ou pas encore.

C'est dire que si le revenu d'ensemble de la nation n'augmentait pas, le revenu de chacun ne cessrait de diminuer.

La stagnation ce n'est pas le maintien des conditions de vie, c'est leur baisse.

Il y a également les besoins immenses et croissants dans nos territoires d'outre-mer. Vous connaissez l'augmentation extraordinairement rapide de la population dans nos territoires d'Afrique du Nord qui tend toujours à se maintenir à un minimum physiologique. Il y a les besoins sans cesse accrus de l'Afrique noire.

Il y a enfin, en raison du développement des découvertes scientifiques et du progrès technique, ainsi que de la mise en œuvre d'activités nouvelles, une évolution permanente des industries, et par conséquent une nécessité croissante d'investissements nouveaux, donc d'épargne.

Comment cette épargne se dégagerait-elle si le revenu national n'augmentait pas ?

Indépendamment de ces facteurs qui provoqueraient une baisse du niveau de vie de chacun si la production globale et la productivité individuelle n'augmentaient pas, une pression sociale dont j'ai déjà parlé à plusieurs reprises et qui exige une amélioration du niveau de vie du plus grand nombre constitue un facteur politique essentiel. Si nous ne donnons pas rapidement satisfaction à ces revendications, faute d'avoir fait la révolution économique, nous risquons une révolution politique dans laquelle sombreraient nos institutions.

Un équilibre de notre balance des comptes rend nécessaires des exportations accrues. Il faut, pour que ces exportations se fassent, que la production augmente. Nous devons, en somme, suivre — La France doit suivre — le mouvement si elle veut survivre. N'oubliez pas qu'en vingt ans la production d'un pays comme les Etats-Unis a doublé. C'est un exemple qu'on cite souvent. Il faut en citer un autre, c'est l'accroissement extrêmement rapide de la production dans le monde oriental, en U. R. S. S. et dans les pays satellites.

Comment la France resterait-elle en arrière sans mettre en cause jusqu'à son indépendance même ?

LES MOYENS DE L'EXPANSION

Ces principes étant posés, que faut-il faire ? Je dirai d'abord qu'il faut dépasser la vieille querelle des libéraux et des dirigistes. Il n'y a plus d'économie libérale et souvent ce sont les libéraux qui l'ont tuée. Si nous devons prévoir, accepter certaines interventions dans la vie économique, si nous devons parfois les réclamer, c'est précisément pour rétablir un certain nombre des mécanismes libéraux fondamentaux qui n'existent plus. Notre économie est partiellement sclérosée, parce qu'elle est en dehors de la concurrence internationale et aussi parce qu'lle est organisée contre la concur-

rence intérieure. Nous ne reviendrons à la concurrence internationale sans bouleversement qu'en rétablissant progressivement la concurrence intérieure. Si la loi de défense de l'économie française réside dans une protection absolue à l'égard de l'étranger, protection que nous sommes seuls à pratiquer en ce moment et que nous ne pourrions plus maintenir sans que les autres prennent à notre égard des mesures de rétorsion, c'est-à-dire sans asphyxie, c'est parce que trop longtemps les producteurs se sont protégés par des ententes contre toute concurrence à l'intérieur. A l'abri des producteurs étrangers, trop de secteurs ont aligné leurs prix de vente sur l'entreprise marginale ; trop d'entreprises continuent, à l'abri de cette double protection, à fabriquer un peu trop cher un peu de tout. Nous ne pourrons pas résister à ce manque de spécialisation ; nous ne pourrons pas résister à ce manque de grande série. Nous ne pourrons pas survivre à l'absence d'esprit d'entreprise et de progrès.

C'est pourquoi un nouvel élan de l'économie nationale ne peut résulter d'une plus grande activité des moyens de production tels qu'ils sont actuellement : il faut mettre en œuvre des réformes de structure. Il faut que l'économie française se prépare à la reconversion. Son but, c'est de hâter la spécialisation d'entreprises modernisées pour les faire produire à moindre prix. Ni le mot, ni la chose ne doivent effrayer.

En effet, depuis dix ans, ainsi qu'en témoignent les premiers résultats du recensement, une grande évolution de l'économie française s'est spontanément produite. L'économie de 1954 n'est par bien des aspects, aucunement comparable à celle de 1946, encore moins à celle de 1938. D'importants mouvements de population se sont produits. Le Sud-Ouest de la France, qui est, hélas ! actuellement menacé de chômage et de stagnation, a vu son activité diminuer au profit du Nord-Est qui est en pleine expansion, en plein emploi. Pendant cette période de 1946 à 1954, certains départements, tels que la Moselle, ont vu leur revenu s'accroître de 40 % ; la Seine-Inférieure de 35 %, alors que d'autres départements, comme le Vaucluse, la Vienne, les Deux-Sèvres, voyaient leur revenu baisser de 25 à 30 %.

Faut-il laisser cette évolution anarchique se poursuivre et une partie de la France s'appauvrir alors que l'autre s'accroît en force et en densité ? Je crois qu'il faut que les Pouvoirs publics interviennent pour guider cette évolution et pour atténuer les aspects qui en sont les plus regrettables. Ces constatations deviennent tragiques si l'on sait que, dans un revenu national qui a plus que doublé, la part de l'agriculture est passée de 26 à 17 %. Mesurez la gravité de ces chiffres, si vous songez que le monde agricole, dans notre pays, représente plus de 40 % de la population, c'est-à-dire des consommateurs.

On comprend, dans ces conditions, que le revenu national et en particulier celui de l'industrie et du commerce ne peut plus avancer si une partie aussi importante de leurs clients, que sont les agriculteurs, voient leur revenu diminuer, ou tout au plus stagner.

Voilà une raison de plus de moderniser la France et de reconvertir celles de ces activités qui en ont besoin.

LA RECONVERSION DE L'ETAT

Reconversion, oui. Mais c'est l'Etat qui doit donner l'exemple. Tout ce qui dépend de lui doit être, en premier, voué à une efficacité plus grande, sacrifié au principe de l'économie. Je ne veux pas ici donner plus d'importance que cela n'en a désormais aux économies sur le nombre des fonctionnaires. Beaucoup, croyez-moi a été fait depuis dix ans dans ce sens. Mais la tâche de l'Etat demeure grande dans un grand nombre de domaines. Croyez-vous, par exemple, qu'une tâche essentielle en vue du progrès de l'économie nationale n'est pas de faire, ou plutôt d'achever la réforme fiscale dont tout le monde parle, que tout le monde promet et dont le Parlement n'a permis de réaliser qu'une petite partie ? Il faut que cette réforme fiscale soit enfin achevée dans les mois qui viennent et que soit menée à son terme la réforme des administrations fiscales entreprises en 1948, abandonnée depuis et dont dépend la simplification et l'allégement des contrôles que l'opinion réclame avec tant d'insistance.

Votre rapporteur est de ceux qui depuis longtemps ont demandé que l'ensemble des taxes sur le chiffre d'affaires soit refondu en une taxe unique de base, assise sur la valeur ajoutée, aux différents stades de la production, libérant ainsi de l'impôt deux millions de contribuables environ. Certains gouvernements ont voulu cette réforme. Il s'est trouvé une majorité à l'Assemblée pour la repousser.

Il me paraît urgent que le parti dans son 49e Congrès, déclare fermement qu'il souhaite l'achèvement de la réforme fiscale, ainsi que la réforme des régies et des contrôles. Faute d'y procéder, on risquerait d'accroître un mécontentement et une inquiétude qu'on aurait le plus grand tort de sous-estimer.

Un autre domaine doit également faire l'objet d'une réforme qui apporterait une grande économie aux dépenses de l'Etat, je veux parler de la coordination des transports. C'est un sujet dont on parle depuis de nombreuses années, mais il ne semble pas que des résultats satisfaisants aient été obtenus des mesures déjà prises. Il faut savoir que la S. N. C. F. continue à faire appel au budget de l'Etat pour son déficit, pour des sommes qui évoluent entre 120, 140 ou 150 milliards de francs selon les années. Je ne veux pas ici en imputer la responsabilité à cette grande entreprise qui a fait d'énormes

progrès techniques, qui a fait des économies et des réformes au cours des dernières années. Son déficit, si lourd, si lourdement supporté par le budget de l'Etat, résulte d'une concurrence anarchique entre les différents modes de transport où la S. N. C. F., pour des raisons techniques dans le détail desquelles je ne veux pas entrer, supporte trop souvent les transports non rénumérateurs alors que les autres modes de transport sélectionnent à leur profit les activités qui rapportent le plus. Une réorganisation est indispensable et urgente. L'Etat doit pouvoir en retirer en année pleine, une économie de 60 à 80 milliards.

Autre exemple : la réforme du statut de l'alcool. Nous félicitons vivement le gouvernement Mendès-France de l'avoir engagée.

Je crois que nous devons inviter le gouvernement à poursuivre l'œuvre qu'il a commencée, car cette réforme pourrait provoquer des économies qui, d'une année sur l'autre, seraient de l'ordre de 25 à 30 milliards de francs.

Si les réformes dont je viens de parler — à titre d'exemple et il y en a d'autres — ne se faisaient pas, comment les Pouvoirs publics pourraient-ils encourager et financer une reconversion sans mettre nos finances publiques en déséquilibre et, par conséquent, sans mettre notre monnaie en danger, c'est-à-dire sans abolir de leurs propres mains, les heureux résultats qu'ils pourraient obtenir par ailleurs ?

A cet égard, l'année 1955, l'année qui vient, va être extrêmement importante. Je disais tout à l'heure que toujours, depuis 1914, nous avons lutté contre le cercle vicieux : expansion avec inflation, ou récession dans la stabilité monétaire. Depuis deux ans, nous avons pu mettre fin à ce dilemme. Si, en 1955, nous arrivons à poursuivre dans la voie ouverte, nous aurons installé beaucoup plus solidement les éléments d'une prospérité véritable et d'une stabilité monétaire.

Pour y parvenir, deux risques doivent être évités : le premier, c'est de trop anticiper sur l'amélioration de la productivité et de la production, en imposant aux entreprises des charges sociales ou fiscales, ou de salaires, qu'elles ne pourraient pas absorber sans hausse de prix.

Ce qui vient d'être fait en matière de salaire doit recevoir notre approbation. Mais l'augmentation de 6 points et demi des salaires de base qui aura, cette fois-ci, ses conséquences sur toute la hiérarchie des salaires, pose un problème pour une économie et des prix de revient déjà aussi tendus ; c'est une entreprise qui comporte un certain risque et qui deviendrait néfaste si cela avait, dans les prix, un effet de hausse. Anticiper à l'excès l'amélioration de la productivité, escompter trop longtemps à l'avance les effets de la reconversion, c'est rendre l'une et l'autre impossibles.

Le deuxième risque qu'il faut éviter, c'est, celui du déficit budgétaire. Il est indispensable que dans le budget, les dépenses nouvelles résultant de la politique de reconversion soient payées par des transferts et non par des augmentations de crédits. Il faut que la masse des besoins budgétaires ne soit pas accrue en 1955 par rapport à 1954, car ce serait une cause d'inflation et d'instabilité. Si l'instabilité monétaire revenait, soit pour la première cause, soit pour la seconde, soit pour les deux, nous verrions renaître la spéculation à la chute du franc, qui rendrait inévitable la dévaluation.

Et si cette opération monétaire devait se produire, alors plus rien n'arrêterait la marche vers un nouveau palier plus élevé de salaires et de prix. Tout serait à refaire et l'effort de trois années serait, croyez-moi, rapidement aboli.

Mesdames et messieurs, l'économie française est une grande malade. Pendant 30 ans, elle est passée de crises d'excitation fiévreuse à des périodes de dépression, lorsqu'elle ne recevait pas sur la tête, pendant les guerres, de rudes coups. Nous en avons, tous, été plus ou moins marqués, sans nous en rendre compte. Dans nos réflexes économiques, dans nos réactions, nous gardons inconsciemment le souvenir de cette période. Il faut donc, à cette économie malade, et malade depuis longtemps, une politique prudente. La plus grande audace, le moyen d'obtenir le plus vite des résultats, c'est justement de faire preuve de cette prudence et de cette vigilance. Le médecin de campagne a toujours un rôle à jouer auprès du chirurgien.

LA RECONVERSION DANS L'INDUSTRIE

La reconversion s'impose aussi dans le domaine de l'industrie. Je ne crois pas, contrairement à ce qu'on a dit, que ce soit dans ce domaine que le problème soit le plus vaste et le plus urgent. Je me suis efforcé, par mes propres moyens, de calculer les limites de cette reconversion. Elle n'intéressera pas, je crois, plus de 200.000 travailleurs sur 10 millions.

D'autre part, le fonds de reconversion qui a été institué m'apparaît comme un moyen secondaire. Le véritable moyen, c'est d'abord de rétablir les bases de la concurrence. A cet égard, je voudrais signaler que le décret pris il y a un an sur les ententes n'a pas encore, à ma connaissance, reçu un commencement d'application.

Il faut, d'autre part, continuer à libéraliser, avec prudence mais avec fermeté, les échanges. La France ne peut pas, la France ne peut plus être le seul pays d'Europe et du monde à être complètement isolé, par des contingentements et des interdictions absolues, du commerce international.

Par ces deux moyens, contrôle des ententes intérieures et libéralisation des échanges, on obtiendra une reconversion

beaucoup plus harmonieuse et beaucoup plus rapide, beaucoup moins coûteuse pour le Trésor public, que par des interventions directes et malaisées de l'Etat dans la vie des entreprises.

L'aide du fonds doit donc être exceptionnelle. Dans les autres cas, il paraît incontestable que la modification des conditions du taux et de la durée des crédits à l'équipement suffirait à apporter aux entreprises une aide dont l'importance ne doit pas être sous-estimée. L'aide de l'Etat ne doit apparaître que comme l'appui rendu nécessaire pour les secteurs de l'industrie où le rétablissement de la concurrence provoque de profonds bouleversements. Mais, je le disais au début, la reconversion industrielle n'est qu'une petite partie de la reconversion de l'économie. Les mesures capitales doivent être prises dans l'agriculture.

LA RECONVERSION DE L'AGRICULTURE

Depuis 1946, la proportion du revenu agricole dans le revenu total a diminué d'un quart. Or la population agricole n'a pratiquement pas changé. Quant aux prix agricoles, ils se sont stabilisés les premiers. Certains ont une tendance constante à s'effondrer, ceux qui ne baissent pas sont soutenus par l'Etat, parfois à ses frais. Une mauvaise récolte est une catastrophe ; une, et surtout plusieurs récoltes excédentaires, ne sont pas un bienfait.

Le grand mal de l'économie française, dans son ensemble, réside dans l'état de son agriculture. Si, au nord de la Loire, celle-ci est moderne et plus prospère, dans le sud, il n'en est pas de même, loin de là.

Les régions de monoculture, comme la grande région viticole du Midi, sentent peser sur leur trésorerie des excédents permanents et doivent faire appel au crédit agricole pour subsister. Dans cette grande et belle région, s'il y a quelque chose qui ne va pas, ce n'est pas parce que les gens manquent de courage et d'ardeur, c'est parce qu'ils ne peuvent faire autre chose. Il faut les mettre en mesure de cultiver d'autres produits. Il faut amener dans une partie de ces terres, qui seraient si fécondes, l'eau qui leur permettra de varier leur cultures et de ne pas être perpétuellement dépendants d'un seul marché engorgé par les excédents.

Quant aux autres régions, vouées à la petite polyculture familiale du sud de la Loire, elles aussi ont besoin d'être aidées ; elles aussi ont besoin d'évoluer dans leurs procédés de culture, dans leurs techniques, dans leurs moyens. Un des résultats du recensement dont je parlais tout à l'heure, c'est qu'il a montré que dans toute cette fraction du sud de la France, les superficies incultes ne cessent d'augmenter.

Il est vain d'espérer qu'une reconversion harmonieuse et un accroissement rapide du revenu national se produiront si un effort décisif n'est pas fait en faveur de l'agriculture et, notamment des parties de l'agriculture française qui sont les plus retardées. Il faut signaler que l'organisation actuelle des services gouvernementaux n'est pas à la mesure de la tâche qui doit être accomplie. Il serait souhaitable de donner à deux ou trois hommes, commissaires ou hauts commissaires connus pour leurs capacités et leur énergie, la responsabilité totale et entière d'une série de problèmes cohérents entre eux. Il faudrait employer en France le système qui a si bien réussi à des hommes comme Roosevelt, aux Etats-Unis, le système des autorités spécialisées.

Vous ne résoudrez pas, avec vos services actuels, des grands problèmes comme celui de l'irrigation du Midi et des côteaux de Gascogne ; vous ne résoudrez pas avec vos services actuels le grand problème de l'organisation de marchés agricoles et, lorsque je parle d'organisation de marchés, je veux dire que le produit aille de la ferme de l'exploitant jusqu'à la boutique de l'étranger. Car une production n'est rien si elle n'est pas vendue et une production accrue serait désastreuse si elle ne trouvait pas régulièrement à s'absorber à l'étranger.

Or nous voulons accroître la production agricole pour accroître le revenu des agriculteurs. Mais, bien entendu, si nous voulons faire cela, c'est parce que nous savons, parce que nous pensons qu'il est possible d'envoyer à l'étranger tout ce surplus de production pour le plus grand profit général. Des gens émettent des doutes sur ces possibilités. Permettez-moi de vous donner un chiffre simple et qui vous montrera qu'ils ont tort.

L'Angleterre, qui est une grande importatrice de produits agricoles, achète — j'ai pris l'exemple de deux légumes : pommes de terre et tomates, et de deux fruits : pommes à fruits et raisins — annuellement pour 40 milliards de francs de ces quatre produits. Savez-vous pour combien la France, lui en vend ? Pour 248 millions. Ne pensez-vous pas qu'un minimum d'organisation commerciale, d'organisation des marchés, qu'un minimum de propagande ne permettrait pas à la France de vendre à l'Angleterre, comme elle le faisait autrefois, pour 10 ou 20 milliards de ces produits au lieu de lui en vendre pour 248 millions ? Quelle transformation ce serait pour l'agriculture de notre pays ; quelle transformation ce serait pour l'ensemble de l'économie nationale, car nous aurions, enfin, dans une partie aussi importante de la population — 40 ou 45 p. 100 des Français qui travaillent la terre ou dépendent de la terre directement — des revenus plus élevés, par conséquent des consommateurs qui achèteraient davantage et c'est l'ensemble de l'économie française qui accomplirait cette nouvelle, cette essentielle étape de progrès vers laquelle il faut, croyez-moi, que nous nous dirigions.

N'oubliez pas que la balance commerciale de la France en produits agricoles a été paradoxalement en déficit de 200 milliards il y a encore deux ans. Je suis persuadé qu'elle pourait facilement être en excédent du même chiffre.

Evolution des cultures, grands travaux d'aménagement, organisation des marchés en vue de prix stables et d'exportations régulières, enseignement et vulgarisation dont je parlerai plus longuement tout à l'heure, telles sont les grandes lignes d'une politique de reconversion agricole qui doit être menée à bien si nous voulons accomplir harmonieusement une nouvelle étape de progrès.

B. — *L'EDUCATION NATIONALE*

Une volonté de mouvement ne peut être affirmée dans toute son ampleur si elle se limite aux aspects matériels du progrès dans la société. Ce serait une grande lacune de laisser, sans en définir la politique, les problèmes posés par la formation de l'intelligence et du caractère de notre jeunesse, les problèmes de l'éducation nationale.

Dans une démocratie, ce sont des sujets difficiles parce qu'ils ne peuvent être traités au jour le jour. Ils doivent être envisagés longtemps à l'avance car lorsque les besoins se présentent, il est trop tard, pendant des années, pour les satisfaire.

Nous avons à faire face, si nous voulons rester une nation moderne, à des difficultés considérables, d'autant plus considérables qu'elles ont été longtemps méconnues, à la fois en quantité et en qualité.

LES ENFANTS A INSTRUIRE SONT PLUS NOMBREUX

Depuis quatre ou cinq ans, les enfants nés au lendemain de la guerre arrivent sur les bancs de l'école plus nombreux, à raison de deux ou trois cent mille à chaque rentrée scolaire.

Mettre à leur disposition les maîtres et les locaux strictement indispensables a constitué un problème angoissant, alors qu'il s'agissait seulement de leur apprendre à lire, à écrire et à compter.

Certains partis se sont fait une sorte de tremplin électoral de la défense de l'école publique. Ils ont stigmatisé l'aide insufisante qui lui était apportée, lorsque cette insuffisance a éclaté aux yeux de tous.

Que ne s'en sont-ils aperçu plus tôt, lorsqu'ils avaient précisément la responsabilité de ces questions ! Ont-ils pensé, alors, devant les naissances nombreuses que les enfants mourraient tous d'une mystérieuse épidémie avant d'arriver à l'âge scolaire ?

Lorsque Yvon Delbos, puis André Marie ont pris l'Education Nationale, en 1951, ils n'ont pu que constater le retard. Nous

devons leur être reconnaissants des efforts qu'ils ont déployés pour le combler par tous les moyens. Les enfants étaient là et frappaient à la porte. Les classes étaient à construire et les maîtres à former.

Si nous pouvons espérer avoir surmonté ces insuffisances d'ici trois ou quatre ans en ce qui concerne l'enseignement primaire, à la condition de développer encore les programmes actuels de construction et la formation des maîtres, nous devons ne pas oublier que nous n'aurons accompli que la première partie, peut-être la plus facile, de notre tâche. Car ce qui fut le grand objectif des premiers républicains : l'instruction pour tous, c'est-à-dire dispenser à tous les enfants, et partout, les rudiments de l'enseignement primaire, ne constitue plus qu'un minimum bien insuffisant. .

INSTRUIRE DES ENFANTS. FORMER DES CITOYENS

Une nation moderne, une nation qui se respecte, se doit de permettre à tous ses enfants d'accéder à un niveau supérieur de culture lorsqu'ils le méritent quels que soient leur niveau social et les moyens de leurs parents.

Elle doit aussi permettre à tous ceux, et c'est le plus grand nombre, que leurs facultés intellectuelles ou leurs goûts ne conduisent pas à ce destin, d'apprendre, de posséder un métier dont le caractère utile réside dans l'évolution très rapide des techniques et dans l'accélération du progrès.

L'enseignement primaire ne doit pas être seulement l'antichambre de l'enseignement supérieur pour quelques-uns. Il doit être la première étape d'une solide formation technique pour des centaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles chaque année.

Ce n'est pas parce qu'il n'est réservé qu'à quelques-uns de sortir de Polytechnique ou de l'Ecole normale supérieure que la plupart des autres doivent rester des manœuvres dans l'industrie, demeurer des agriculteurs sans connaissances, voire même, ce qui est pire encore, grossir les rangs des bâcheliers inutilisables ou des licenciés aigris par des diplômes qui ne les mènent à rien.

Depuis que l'école publique fut instituée, son importance, dans la vie de la nation, n'a cessé de croître. Elle devra croître encore pour répondre aux besoins de notre époque. Elle ne doit pas seulement instruire notre jeunesse. Elle doit la préparer à la vie, donner à tous une utilité sociale, un métier. De moins en moins les fils reprennent la carrière des pères parce que la société évolue rapidement. Des besoins nouveaux apparaissent. Des besoins anciens disparaissent. Les cadres de la société n'ont plus la rigidité d'autrefois. Des jeunes mal adaptés font sombrer en quelques années des situations que leurs pères avaient faites prospères.

En un mot, la responsabilité morale de l'école dans la nation n'a cessé de croître. Moins que jamais elle ne pourrait, sans faillir à sa mission, limiter son idéal à la formation restreinte d'élèves qui doivent succéder à ceux qui les enseignent ou de quelques « honnêtes hommes ».

L'honnête homme du XXe siècle, cela doit être tout le monde, la masse de ceux qui, grâce à la formation qu'ils auront reçue, seront heureux dans leur époque, en harmonie avec elle parce qu'ils seront utiles et efficaces dans leur métier.

Il n'y a pas de culture vivante dans le vide.

Il n'y a pas de joie dans l'inutile.

Craignons, par-dessus tout, le sort de ces civilisations, comme vidées par l'intérieur, où des docteurs se transmettent une loi morte devant un peuple de manœuvres qui ne les comprend plus.

Une grande politique de l'éducation nationale ne peut être engagée sans une prise de conscience vigoureuse par l'université des problèmes nouveaux posés à elle. Mais elle ne pourra intervenir aussi longtemps que nous serons pris à la gorge par des difficultés immédiates, angoissantes, qui font que nous ne pouvons même pas satisfaire, dans des conditions normales, aux obligations traditionnelles de l'instruction publique.

A notre sens, l'éducation nationale devrait venir au tout premier rang des bénéficiaires de la politique des transferts qui constitue la philosophie même de l'action gouvernementale.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Il faudra, bien entendu, achever aussi rapidement que possible, de satisfaire aux besoins de l'enseignement du premier degré, notamment dans les villes où les enfants s'entassent dans des classes surchargées et, trop souvent, dans des bâtiments provisoires, indignes de la jeunesse d'une grande nation.

Mais, au-delà, est posé un problème capital pour l'avenir de la jeunesse : celui de l'orientation vers un métier et de sa formation en vue de l'exercice de ce métier.

Des efforts très méritoires ont déjà été accomplis pour faire comprendre aux enfants, et surtout à leurs familles, que la délivrance d'un baccalauréat ou d'une licence en droit, par exemple, n'ouvre aucun avenir pour la plus grande partie des diplômés. Par contre, il est vrai que l'activité nationale manque d'ouvriers qualifiés, de contremaîtres, d'ingénieurs, de savants, comme elle manque d'agriculteurs instruits aux techniques modernes.

Heureusement, nous voyons disparaître le préjugé désuet selon lequel il vaut mieux devenir employé de bureau qu'ouvrier qualifié ou contremaître, qu'il vaut mieux être docteur en droit sans métier qu'un bon ingénieur.

L'amour de notre peuple pour les idées générales, son inclination pour les emplois « non manuels » commence à céder devant les besoins évidents de la vie nationale. Il apparaît aussi que le véritable esprit de culture résulte plus sûrement d'une activité purement manuelle, si elle est dominée par celui qui la pratique, que d'une formation à ces fameuses « idées générales » qui ne deviennent que des généralités dans beaucoup de têtes, aussi mal faites que trop remplies.

Hélas ! les moyens dont dispose l'éducation nationale en France pour satisfaire cette inévitable évolution sont tragiquement insuffisants.

Les établissements d'enseignement technique sont obligés de refuser un peu partout des enfants, faute de place et faute de professeurs. Certains, et non des moindres, continuent d'enseigner, par exemple, sur des machines qui n'existent plus dans l'industrie.

L'ENSEIGNEMENT ET LA VULGARISATION AGRICOLES

L'enseignement agricole souffre d'un dénuement beaucoup plus grand encore.

Les difficultés pour y remédier sont très grandes, car il s'agit là d'un domaine où l'enseignement théorique est relativement secondaire en face de la pratique et de la vulgarisation, où la structure économique de la production n'est nullement concentrée, où la méfiance des cultivateurs oppose encore aux progrès une force de résistance qui ne pourra être vaincue par des leçons devant le tableau noir, mais par des exemples sur le terrain.

Jusqu'à présent, nous devons être, de toutes les nations de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, la plus retardée en cette matière. On peut dire que tout est à faire et que cette carence constitue un véritable scandale.

Notre ami Saint-Cyr s'est attaché à surmonter un obstacle préalable qui n'est pas étranger à notre retard ; l'opposition traditionnelle entre l'Education nationale et l'agriculture quant à la compétence respective de l'un ou l'autre de ces deux ministères. Il faut que le gouvernement se saisisse de cette question pour la résoudre sans délai en respectant les lois fondamentales de la République en matière d'enseignement et en tenant compte des conditions particulières de cet ordre d'enseignement.

Il s'agit là d'une pièce maîtresse du programme de rénovation agricole dont j'ai montré, tout à l'heure, l'importance en vue de l'expansion économique du pays.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR

Quant à la formation des cadres moyens de l'industrie, est-ce trop dire qu'elle est pratiquement inexistante, alors que ces cadres sont une des forces essentielles d'une production en progrès comme on peut le constater en Suisse ou en Allemagne.

Les besoins en ingénieurs, ne l'oublions pas ne peuvent être à peu près satisfaits que parce que l'Ecole Polytechnique ne donne plus à l'armée d'officiers d'artillerie et parce que les entreprises viennent arracher à l'Université une partie importante des enseignants des disciplines scientifiques en leur offrant des situations beaucoup plus rémunératrices. On découvre Pierre pour habiller Paul.

Croyez-moi, mesdames et citoyens, cette situation aura, dans un avenir prochain, des conséquences extrêmement graves.

Notre pays a cessé d'être un pays de masses. Il ne pourra survivre que s'il compense son infériorité numérique à l'égard des nations nombreuses, dont certaines — les plus nombreuses sont en Asie — naissent à la conscience moderne, qu'en poussant résolument sa jeunesse à la qualification supérieure. La France doit devenir une nation de cadres.

Cette observation devient humiliante pour nous lorsqu'on considère l'état de notre enseignement supérieur et celui de notre recherche scientifique.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La condition matérielle des professeurs de l'enseignement supérieur et des chercheurs est indigne d'un pays civilisé, plus encore que celle des professeurs du cycle secondaire, en raison même de l'écrasement de la hiérarchie contre lequel il faudrait avoir le courage immédiat de réagir. Ce n'est pas trop que de parler de la grande misère de l'Université.

Elle n'est pas seulement inscrite dans les traitements des maîtres ; elle éclate aussi dans le délabrement, dans l'inexistence des installations de recherche.

Le grand public est attaché à l'image romantique de Pasteur, cherchant dans un grenier, avec une éprouvette et un bec Bunsen' ou de Pierre Curie, réfugié, avec sa femme, dans un hangar branlant et faisant, les uns et les autres, avec des moyens d'infortune, des découvertes fondamentales pour l'avenir de l'humanité. On continue à croire que le progrès scientifique résulte de beaucoup de génie individuel, profitant d'un peu de chance, et qu'il n'a pas besoin d'être aidé.

Résultat : depuis bientôt vingt ans la France n'aura pas reçu une seule fois un prix Nobel. L'enseignement supérieur ne permet pas de former les chercheurs nécessaires pour des institutions comme le commissariat à l'Energie atomique dans son état présent : il n'y a que deux chaires de physique nucléaire dans toute la France.

Dans la plupart des autres pays modernes, l'intérêt pour les hautes études et pour la recherche fondamentale n'est pas le seul fait des Pouvoirs publics, la nation elle-même lui manifeste ses encouragements. Des personnes, des entreprises, des syndicats encouragent cette pointe de diamant de l'intelligence nationale. En France, hélas ! une telle attitude n'est plus de saison. Les entreprises françaises, qui en seraient pourtant les bénéficiaires, préfèrent acheter à prix d'or des brevets à l'étranger plutôt que d'encourager la recherche fondamentale dans leur propre pays. Elles n'ont pas encore compris que l'aide apportée à certains instituts de recherche technique ne comble qu'une partie des besoins.

C'est pourquoi nos savants, mal payés, mal dotés de moyens, se sentent retranchés de la vie nationale.

Où sont les grands laboratoires dotés des instruments modernes de travail, dévoués aux équipes de chercheurs qui, seules, peuvent découvrir ?

Où est cette liaison fondamentale entre le monde de la recherche pure et celui de la recherche appliquée ? Où sont ces contacts si fructueux de part et d'autre ?

Le caractère original et le plus important de notre époque réside sans doute dans l'accélération du progrès scientifique et technique. Une révolution complète se déroule sous nos yeux dans les conceptions scientifiques et en conséquence, dans les méthodes et les techniques de la production.

La France restera-t-elle largement étrangère à cette révolution ? Certains d'entre vous connaissent les efforts que votre rapporteur a déployés en faveur de l'énergie atomique. L'indifférence quasi unanime qui ne cesse d'étouffer les problèmes essentiels qui se posent à partir de cette science nouvelle, en dépit des applications étonnantes qu'elle ne cesse de provoquer depuis dix ans, ne laisse pas d'être inquiétante du point de vue de la vitalité de l'intelligence française.

Dans l'histoire, les capitulations spectaculaires ne sont souvent que la conclusion d'une longue et silencieuse démission devant les efforts qu'exige l'avenir d'une nation.

Je dis que nous sommes au bord de ce gouffre et que nous n'avons pas le droit de laisser s'ajouter au retard déjà acquis un retard nouveau, qui ne pourrait plus être rattrapé.

Déjà, en raison de la guerre et des années difficiles qui l'ont suivie, nous avons marché sur place alors que les autres avançaient. Le rayonnement de l'intelligence française dans le

monde a diminué. La langue française est menacée dans ses positions internationales les mieux assurées. Nos professeurs vont de moins en moins enseigner à l'étranger. Lorsqu'on nous en demande, nous ne pouvons pas les trouver.

Tout cela constitue pour la France un péril mortel. Nous attendons du gouvernement Mendès-France qu'il mette fin à ce péril, qu'il restitue à l'intelligence française tout son prestige et tout son éclat.

Plus que jamais le parti radical, de son côté, devrait s'attacher avec fermeté à l'ensemble des problèmes posés par l'Education nationale.

Si un titre ne peut nous être contesté par personne, c'est celui d'être les héritiers spirituels directs de Jules Ferry.

Pendant un temps, les enseignants ont eu tendance à s'éloigner de nous. N'est-il pas réconfortant de les voir revenir en grand nombre, depuis les jeunes instituteurs des campagnes jusqu'aux professeurs de faculté, vers le grand parti républicain. L'autorité dont jouit dans ces milieux le président de la commission de l'Education nationale, notre ami Billières, en est le témoignage précieux.

Nous ne devons pas les décevoir. Ils ne demandent pas à être flattés. Ils veulent être aidés dans la grande œuvre nationale que constitue la formation de la jeunesse. Cette œuvre n'est pas seulement une affaire d'argent. C'est une œuvre qui devra être menée avec amour.

Le parti radical doit demeurer le parti de l'Education nationale pour la force et l'avenir de la France. Là aussi, il doit s'affirmer comme le parti du mouvement et du progrès.

NOUS VOULONS ETRE LE PARTI DE LA SECURITE

A. — *LA DEFENSE NATIONALE*

Parti de mouvement, nous voulons aussi, et à un égal degré, être le parti de la sécurité de la France. Dans notre monde dangereux, quels progrès pourrait accomplir un pays menacé, un pays sans défense ?

Je n'ai pas l'intention, après avoir déjà retenu si longtemps votre attention, d'aborder cette question sous tous ses aspects, d'en faire ressortir toutes les difficultés, toutes les incidences, intérieures et internationales.

Mais, comment ne pas dire que, dans son état actuel, la défense de notre pays est un grand sujet d'inquiétude pour tous ceux qui ne croient pas qu'il soit possible de s'en remettre totalement à nos alliés pour cette tâche ou qui n'ont pas encore trouvé à l'Est des indices bien clairs d'une volonté de paix et de non-agression.

En attendant ce que nous appelons de tous nos vœux : une organisation efficace du contrôle du désarmement simultané, notre devoir est d'assumer résolument les obligations de notre sécurité en consentant l'effort national qu'elle suppose à l'appui d'un système d'alliances que nous ne devrons jamais laisser relâcher et d'une intégration européenne, seule capable de nous fournir l'infrastructure industrielle d'une défense moderne.

Sur le plan national, nous sortons enfin de la guerre d'Indochine. Pierre Mendès-France mérite notre reconnaissance pour y avoir mis un terme, aussi dures qu'en aient été les conditions.

Ainsi pouvons-nous escompter à la fois une économie de dépenses et le retour en Europe de la meilleure part de nos cadres d'officiers et de sous-officiers.

Certes, on a eu tendance à attendre de la fin de cette guerre un allègement plus grand et plus immédiat du point de vue financier. Je ne crois pas que nous en ressentions les pleins effets avant dix-huit mois si tout va bien. Je souhaite, à cet égard, que les engagements que nous pourrons prendre avec certains de nos alliés, en échange de la continuation de l'aide financière que nous avons sollicitée en faveur de l'Indochine, ne retarde pas excessivement le retour en Europe, où ils font tant besoin, des cadres de notre armée.

Il est trop tôt pour faire le bilan exact de la fin de la guerre en Indochine, mais, dès maintenant, il est certain qu'elle nous permet de concentrer nos réflexions et notre intelligence sur l'essentiel problème de la défense européenne et africaine et de peser d'un poids plus lourd sur les destins et l'organisation de l'Alliance atlantique.

Car l'importance de notre revenu national ne nous permet plus d'assurer la totalité des dépenses que suppose un effort de défense efficace.

Cette défense s'inscrit dans le cadre d'une coalition qui a pour nous un sens précis :

Sur le plan politique, elle signifie la présence continue de troupes anglo-saxonnes sur le continent européen et une stratégie de l'avant, opposée à la stratégie périphérique.

Sur le plan financier, elle signifie une contribution financière et des livraisons de matériel.

Nous mesurons pleinement l'importance de la contribution qui nous est apportée pas nos alliés sur ces deux plans. Mais, ce n'est pas être ingrats que d'en mesurer aussi les insuffisances qui ne résultent d'ailleurs pas d'un contribution trop faible, mais d'une coordination incomplète des efforts nationaux au sein du N. A. T. O.

Nous devons considérer avec regret que toute la partie économique et financière du pacte atlantique est restée lettre

morte ; nous devons déplorer aussi que, sur le plan strictement militaire, l'harmonisation des efforts d'armement, la standardisation des matériels et la répartition des fabrications aient fait si peu de progrès.

Sans doute, certains problèmes, dont celui des modalités de la contribution de l'Allemagne à la défense commune, ont-ils freiné le développement des organisations atlantiques.

Mais nous devons souhaiter, si cette question peut être prochainement réglée et maintenant que la France n'a plus au pied le boulet indochinois, que de nouveaux et décisifs progrès pourront être accomplis.

Mesurons en effet la nature du péril militaire : les avant-gardes russes cantonnent sur le saillant de Thuringe. Elles sont plus près de Strasbourg que Strasbourg ne l'est de Paris. Derrière, c'est une masse humaine. Mais, c'est surtout une puissance motorisée, une aviation considérable, des forces parachutistes et, éventuellement, des bombes atomiques dont le rôle est d'ouvrir le passage à la masse.

Comment le commandement atlantique pourrai-il gagner la bataille s'il n'avait une force mécanique au moins égale pour briser l'attaque à son départ et une force aérienne assez puissante pour intercepter toute tentative de porter le combat sur les arrières ?

Ce n'est pas ici le lieu de discuter si les forces interalliées sont désormais assez grandes pour assumer cette mission ou si elles ne pourront que ralentir une irrésistible poussée. Je crois seulement devoir dire qu'en l'état actuel les forces aériennes affectées à la protection du continent sont insuffisantes, ce qui met en cause l'efficacité de l'effort d'ensemble.

Mais ce qui est certain, ce qu'il faut dire avec force, c'est que l'organisation de l'effort d'armement entrepris par l'Europe continentale, la protection des fabrications, la coordination des programmes sont mauvaises. L'entrée de l'Allemagne dans le N. A. T. O., sa contribution à l'effort de guerre ne remédieront pas à ce désordre, au contraire.

Ainsi la contribution de ces pays, pour lourde qu'elle soit sur leurs épaules, est frappée, dans une large mesure, de stérilité. La Belgique, la Hollande, la France, l'Italie fabriquent chacune leurs types d'armes, en petite série et à grand prix. Demain, l'Allemagne risque d'en faire de même. L'armement de la coalision occidentale est donc hétéroclite dans toute la mesure où il ne résulte pas des livraisons de matériel américain aux différents pays. Comment ces forces pourraient-elles être regroupées, alimentées, entretenues après une bataille de 48 heures ?

De plus, des usines de fabrication sont généralement situées en des lieux particulièrement vulnérables aux bombardements de l'adversaire.

Tout cela devrait être dit et redit aux opinions publiques qui ne mesurent pas les raisons profondes qui poussent à l'intégration militaire, au moins dans le domaine des armements.

Il faudrait, et votre rapporteur le demande avec énergie, que, à l'occasion de l'entrée de l'Allemagne dans la communauté atlantique, soit organisée une agence européenne des armements qui recevrait la contribution de chaque pays-membre, déterminerait les programmes communs de fabrication, définirait des types de matériel uniques pour tous, organiserait la protection des fabrications en installant les usines aussi loin que possible, de préférence en Afrique du Nord, dont le rôle, pour la sécurité de l'Europe, ne cesse de croître.

Aussi longtemps que cette organisation n'aura pas été mise sur pied, j'aurai des inquiétudes, je le dis très franchement, non seulement sur l'efficacité de la défense du continent européen, mais aussi sur la solidité elle-même de l'alliance atlantique dans la mesure où sa signification essentielle réside pour nous dans la stratégie de l'avant.

Enfin, seule une telle organisation commune des fabrications militaires permettra à l'Europe de participer valablement à la concurrence internationale dans un certain nombre d'industries nouvelles dont le soubassement et les progrès sont dus à l'importance qu'elles ont acquise dans les utilisations militaires : l'aviation, les industries électroniques, les applications de l'énergie atomique.

D'une agence européenne des armements dépend donc également le fait que les soldats de l'Europe continentale ne seront pas la piétaille de la coalition et qu'un certain nombre d'activités économiques ne seront pas pratiquement interdites à ces pays.

N'en doutez pas, Mesdames et Citoyens, beaucoup reste encore à faire pour que notre défense soit assurée, pour qu'une force cohérente puisse enfin inspirer aux puissances de l'Est le désir d'un règlement général en vue de la paix, pour que l'argent que vous versez comme contribuables dans ce but soit vraiment utile.

Souhaitons que la France se fasse l'avocat de cette cause supérieure dont l'évidence technique s'impose, indépendamment de toutes les controverses sur l'institution d'une Communauté Européenne.

B. — *LA SECURITE INTERIEURE*

La sécurité à l'extérieur ne peut être assuré si celle de l'intérieur est négligée.

Or l'existence d'un appareil communiste puissant met en danger cette sécurité.

Permettez-moi de préciser ma pensée :

Je ne crois pas, je n'ai jamais cru que l'insuffisance de précautions, d'appareil policier, l'absence, en France d'un sénateur Mac Carthy, étaient la cause du fait que 20 % des électeurs français votaient communiste.

Je suis persuadé qu'un Etat plus efficace, plus vigoureux, susceptible de développer le progrès économique et social et de restituer aux électeurs communistes la foi agissante en leur patrie, en leur régime, et de donner à nos libertés un prix suffisant pour les amener spontanément à les défendre, est la politique essentielle, sinon la seule, si nous voulons vraiment ramener l'importance politique du communisme en France à un niveau comparable à celui qu'il n'a jamais pu dépasser en Angleterre, en Belgique ou en Hollande.

Si, à la Libération, nous avions suivi une politique plus résolue, jamais la force électorale du parti communiste n'aurait atteint ce degré. Si par exemple une politique agricole moderne avait été mise en œuvre, jamais le prolétariat rural des métayers, fermiers et petits propriétaires n'aurait prêté au communisme qui tend, en fin de compte à les déposséder, une oreille aussi complaisante.

Il faudra maintenant de nombreuses années et beaucoup d'efforts pour réintégrer à la nation française cette partie du corps électoral qui, par son vote même, montre qu'il désespère du régime qui est la nôtre. Nous lui devons ce bienfait.

Mais un autre problème se pose. Il ne concerne pas la masse des électeurs communistes.

Le manœuvre communiste de telle usine, ou l'agriculteur communiste ne pourrait même pas, s'il le voulait, et il n'y songe guère car il est patriote, trahir par exemple des secrets de défense nationale.

Le problème se pose pour les cadres et les chefs conscients et organisés de ce parti.

Nous suivons en ce moment le lamentable, l'humiliant déroulement d'une affaire de trahison. Les coupables ne sont pas des clochards. Ce sont de hauts fonctionnaires. Ils ont, ils l'ont dit eux-mêmes, livré, par idéologie, des renseignements qui ont coûté des vies humaines et qui auraient même pu empêcher Mendès-France de conclure le cesser-le-feu à Genève, car cette trahison révélait à l'ennemi des détails importants sur les faiblesses de notre appareil militaire en Indochine après Bien-Dien-Phu et rendait, par conséquent, plus difficile l'obtention d'un arrêt des hostilités sur des bases acceptables pour nous.

Qui affirmera que la Constitution peut empêcher de choisir, pour des postes d'une aussi haute sécurité, les fonctionnaires de telle sorte que les risques d'une pareille trahison soient totalement écartés ?

Le respect de la liberté d'opinion oblige-t-il l'Etat républicain à se laisser pénétrer jusqu'au cœur par ceux qui n'ont d'autre but que de le détruire ?

Est-ce ainsi qu'on raisonnait sous la Convention ? Est-ce ainsi qu'on raisonne aujourd'hui à Moscou ?

L'affaire Baranès démontre une fois de plus que l'appartenance au parti communiste est incompatible avec les emplois qui relèvent directement de la défense et de la sécurité de l'Etat.

L'appartenance sincère et consciente à la troisième internationale est exclusive de la totale loyauté que le peuple de ce pays est en droit d'exiger des fonctionnaires de responsabilité envers la Nation française et le Régime républicain.

Nous souhaitons que le gouvernement apporte à cette question essentielle une solution qu'on a eu tort de ne pas appliquer depuis déjà longtemps.

J'ajoute qu'un Etat résolu à ne pas tolérer ceux qui le combattent aussi ouvertement, aussi déloyalement, donne à son action un sens nécessaire auprès de la masse de ceux qui sont prêts à se laisser séduire, à se laisser tromper, du fait même qu'il dénonce sans hésiter la véritable nature de ses adversaires et qu'il réprime sans faiblesse leur activité.

On savait autrefois ce que c'était que la défense républicaine : on semble ne même plus savoir aujourd'hui ce que c'est que la défense nationale.

Encore une fois, nous ne prêchons pas la chasse aux sorcières. Nous sommes libéraux. Nous demandons qu'on ne laisse pas les mains libres aux ennemis de la liberté. Le respect des principes républicains n'a jamais consisté à livrer la République à ses adversaires. Nous demandons que la République soit protégée. Nous demandons que la France soit défendue.

NOUS VOULONS ETRE LE PARTI DE L'EFFICACITE

Mesdames et Citoyens, les thèmes que je veux maintenant développer pour conclure sont très familiers à nos congrès. Loin de les faire varier, l'expérience n'a pu, hélas ! que confirmer leur justesse. Si nous devons nous adresser des reproches, ce n'est pas pour avoir négligé de les faire connaître mais, plutôt, de n'avoir pas été assez exigeants pour les faire triompher. Je veux parler de la réforme de la Constitution et de la loi électorale.

A. — *LA REFORME DE LA CONSTITUTION*

Dans notre esprit les institutions de la République ne sont, ne peuvent pas être immuables. Elles doivent être adaptées

aux nécessités de l'époque et renforcées en fonction même de la difficulté des problèmes à résoudre.

La Constitution de 1875, très générale, a permis des adaptations empiriques qui ont permis à la Troisième République de durer et de rendre d'immenses services.

Les constituants de 1946 ont voulu tout écrire, tout prévoir. Ils ont bien tout prévu, sauf leurs insuffisances propres. Nous répétons aujourd'hui, appuyés par la force de l'expérience, que notre Constitution n'est pas bonne, comme nous le disions le jour où il fut demandé au peuple de l'approuver.

Notre Constitution n'est pas bonne parce qu'elle ne permet pas au Sénat de jouer le rôle de chambre de réflexion, de mentor de la République qui est sa raison d'être.

Un progrès dans ce sens a été prévu dans la première réforme constitutionnelle qui est en cours depuis trois ans. Elle a subi bien des avatars et le dernier, le plus regrettable, a conduit à en pousser le vote définitif pour des raisons de circonstance.

Parce que cette réforme, pour limitée qu'elle soit contient néanmoins des changements heureux ; sur les modalités d'investiture du Président du Conseil, sur le rétablissement de décret de clôture, l'immunité parlementaire et surtout, sur les pouvoirs du Sénat, nous devons demander au gouvernement d'amener l'Assemblée nationale à émettre à son sujet un vote favorable et définitif dès la rentrée du Parlement.

L'expérience des difficultés soulevées par cette réforme limitée nous incline à penser que la première des révisions constitutionnelles devrait porter sur la révision de la procédure de révision.

Mais la véritable réforme constitutionnelle doit tendre à rétablir ce qui est l'essentiel de l'efficacité républicaine : la continuité et l'autorité du pouvoir exécutif.

Le manque d'autorité et de durée dans l'exercice du pouvoir a été maintes fois décrit et critiqué au cours des dernières années. Ses méfaits ont été stigmatisés avec force ; ils étaient devenus sensibles à l'opinion publique la plus large et provoquaient les critiques, voire la pitié de l'étranger.

Certes, en réaction devant le désastre indochinois et grâce à l'autorité personnelle de son chef, Mendès-France, le nouveau gouvernement a pu installer un style nouveau. Il a pu faire jouer plus pleinement l'autorité de l'exécutif sur la lancée de confiance que lui a valu le cessez le feu de Genève.

Pour ces raisons, la réforme de nos institutions sur ce point paraît moins actuelle, moins urgente.

Mais, peut-on baser le fonctionnement d'un régime sur des réactions exceptionnelles ? Faut-il des désastres pour provoquer des sursauts ?

Et ne retrouverons-nous pas demain ce même phénomène d'usure parlementaire renforcé par les impatiences ou les mécontentements passagers qui ont toujours été le fait de l'opinion publique française, qui ronge et paralyse les meilleures bonnes volontés, les volontés les plus fortes, comme cela s'est produit si souvent dans le passé ?

Plus que tout autre, notre pays doit se protéger contre les excès de son sens critique. Il doit se prémunir contre les assauts des intérêts particuliers en renforçant le pouvoir qui a pour tâche première de défendre l'intérêt général.

Cela est nécessaire à l'intérêt national.

Cela ne l'est pas moins pour assurer l'équilibre et le bon fonctionnement du régime parlementaire.

Si vous voulez bien analyser ce qui se passe depuis la Libération, vous reconnaîtrez que nous oscillons sans cesse du gouvernement sans assemblée au gouvernement d'assemblée.

Pendant des périodes, généralement courtes, le gouvernement gouverne en se passant du Parlement. Puis celui-ci reprend le dessus. Il veut tout voir, tout régler, il ne veut pas laisser passer sans y mettre du sien ce qui, autrefois, faisait l'objet d'un simple arrêté ministériel.

Il confond souveraineté et toute-puissance. Sollicité par mille sujets, il bouleverse sans cesse son ordre du jour, interrompt une discussion pour en commencer une autre et, pris dans les filets de ses incohérences, il finit, pour s'en délivrer, par renverser le gouvernement du jour sur un reproche de détail qui n'eût pas même mérité un blâme à un sous-chef de bureau.

Pendant ce temps il laisse échapper l'essentiel. Il n'a même pas le temps d'examiner les grands sujets nationaux pour l'étude desquels il a été créé.

Le gouvernement n'a ni les moyens règlementaires ni les attributions constitutionnelles qui lui permettent de guider le travail du Parlement, de préserver la logique et la continuité de son action.

Comment l'intérêt national pourrait-il être durablement défendu en face de pays qui, dotés de régimes fort différents les uns des autres, tels la Russie, les Etats-Unis, l'Angleterre ou l'Allemagne de l'Ouest, on des gouvernements assurés de durer pendant de nombreuses années ?

Il faut, Mesdames et Citoyens, remédier à une carence qui met en danger, n'en doutez pas, la permanence des institutions républicaines.

Il serait d'abord nécessaire de sortir du domaine législatif la multitude des textes promulgués avec force de loi par le régime de Vichy et par le gouvernement provisoire, alors qu'il n'y avait pas de Parlement, et qui eussent dû faire l'objet de décrets, ou simplement d'arrêtés ou de circulaires.

Les assemblées sont faites pour voter des principes et non des modalités, pour accorder ou refuser leur confiance sur une politique d'ensemble et non sur des points de détail.

Il faut ensuite, il faut surtout, rendre l'Assemblée pleinement responsable de ses actes.

Une assemblée souveraine n'est pas forcément responsable. Il faut qu'elle le devienne ; elle ne peut pas ne pas l'être, en tout cas, envers le premier de ses devoirs : assurer au pays un gouvernement durable.

Pour y parvenir, je ne vois pas d'autre moyen que d'organiser une véritable procédure de dissolution qui interviendrait automatiquement en cas d'instabilté confirmée du gouvernement.

Certaines procédures, comme celle qui fut proposée par M. Paul Reynaud lorsqu'il posait sa candidature à la présidence du Conseil l'année dernière risque de transformer l'instabilité gouvernementale en une instabilité politique. Mais entre la dissolution automatique intervenant à chaque chute de gouvernement, et la procédure actuelle qui la rend pratiquement impossible, il existe un point d'équilibre dont dépend essentiellement l'équilibre et l'efficacité de nos institutions.

Il faut que dans des conditions prévues, si une assemblée renverse un gouvernement, elle retourne devant les électeurs pour demander si elle a eu tort ou raison d'agir ainsi. Croyez-moi, si cette possibilité avait existé, la plupart des crises gouvernementales que nous avons connues et qui, beaucoup plus que l'absence de volonté ou de capacité des présidents du Conseil, ont tant affaibli le gouvernement de la France, ne se seraient jamais produites.

Notre parti devrait affirmer à nouveau sa doctrine sur ce point et demander à ses élus de tout mettre en œuvre pour la faire triompher.

B. — *LA LOI ELECTORALE*

Une constitution imparfaite n'est pas la seule cause de l'instabilité gouvernementale.

Si les gouvernements tombent, c'est qu'ils n'ont pas de majorité pour les soutenir.

Comment en serait-il autrement alors que depuis la Libération les lois électorales ont été conçues de manière à disperser les votes au lieu de les rassembler, à fractionner les opinions au lieu de les réunir.

Il ne se passe pas au Parlement autre chose que ce que vous voyez se produire dans un très grand nombre de municipalités des villes ayant plus de 9.000 habitants et qui sont élu

à la proportionnelle. Presque chaque semaine, un Conseil municipal de cette catégorie doit être dissous, ce qu'on ne voit pour ainsi dire jamais pour les communes plus petites, parce qu'aucune majorité ne peut être dégagée dans le Conseil pour administrer les affaires de la cité.

Comment pourrait-il en être autrement pour l'Assemblée, élue de la même manière, et qui doit traiter de problèmes infiniment plus nombreux et plus difficiles ?

Pour dégager une majorité au Parlement, il faut une loi électorale majoritaire dans le pays.

Chacun sait notre préférence pour le scrutin d'arrondissement. Nous le réclamons encore une fois aujourd'hui, persuadés qu'il est le meilleur et qu'un jour il faudra bien y revenir. Nous ferons notre possible pour qu'il soit rétabli.

Mais, en tout cas, nous demandons que soit abrogée la loi dite d'apparentement.

Nous sommes quelques-uns à l'avoir combattu, à avoir dénoncé son injustice.

Je n'aurai pas la cruauté de rappeler l'histoire politique de la présente assemblée. Qu'il me suffise d'indiquer que pas un seul des six gouvernements qui se sont succédé depuis le début de la législature n'ont été constitués à l'image des apparentements.

Une vraie majorité n'a pu être trouvée ni dans leur sein, ni en dehors d'eux. Incapables d'en dégager une, ils empêchent, encore maintenant, d'en dégager une autre. La loi d'apparentement n'était pas seulement injuste, elle était inefficace.

Souhaitons qu'un jour elle ne se révèle pas dangereuse. Je veux évoquer ici la mémoire de mon cher et vieil ami Paul Giaccobbi, qui combattit cette loi, lui aussi, jusqu'à ses derniers jours. Il me disait, je m'en souviens : « Cette loi va être adoptée. Elle facilite les choses en apparence pour cette élection. Mais après, pourrez-vous vous en débarrasser ? Etes-vous sûr que, aux prochaines élections, elle ne jouera pas *contre* les républicains ? »

Essayons d'imaginer ce que prévoyait Giaccobbi. Supposons que les élections de 1956 se déroulent avec cette loi. Croyez-vous que les apparentements se feront de la même manière ?

Le R. P. F. n'existe plus. Mais il y a une loi Barangé. Qui empêchera les apparentements de la loi Barangé ? Et si cela se produit, que feront les républicains du centre et de la gauche ? Accepteront-ils l'écrasement ou iront-ils jusqu'au Front populaire ?

En un mot, les apparentements se sont faits en 1951 sur l'union des centres. Craignons qu'ils se fassent en 1956 sur les

ailes. Je ne donnerai pas cher de la République si cela se produisait.

C'est pourquoi nous réclamons de toutes nos forces, de toute notre angoisse le retour à un scrutin majoritaire qui, tout au moins, rapproche les élus des électeurs en fractionnant les circonscriptions de liste de telle manière que chacune n'excède pas deux ou trois députés et qui oblige au regroupement des voix et des candidats au moyen d'un second tour.

Mendès-France possède toute l'autorité nécessaire pour poser et résoudre dès maintenant ce problème dont, au surplus, la solution rapide devrait ménager à la deuxième partie de la législature des destins plus harmonieux. Nous lui demandons de ne pas attendre les dernières semaines qui précéderont les élections pour que le problème soit réglé dans le désordre et la hâte, ou ne soit pas réglé.

Mesdames et Citoyens, j'ai terminé mon rapport. J'ai évoqué dans le domaine du mouvement et du progrès, dans le domaine de la sécurité de la France, dans celui de l'efficacité républicaine un certain nombre de problèmes que je crois essentiels pour l'avenir national.

LE ROLE DE LA JEUNESSE

Nous, radicaux, nous voulons, nous devons vouloir tout cela. Nous devons le vouloir pour nous ; nous devons le vouloir aussi pour notre jeunesse.

Je n'ai pas l'intention de lancer devant notre Congrès de ces appels à la jeunesse qui ressemblent si facilement à des flatteries. Il faut s'en méfier ; les Etats totalitaires, vous le savez, s'en sont toujours beaucoup servi. Ils encensaient la jeunesse afin de la mieux utiliser. Notre pays a des devoirs envers elle et la jeunesse a aussi des devoirs envers la nation ; au demeurant la jeunesse n'est vraiment elle-même que quand elle sait mesurer pleinement une inquiétude, lorsqu'elle sait incarner totalement une espérance. La jeunesse c'est la saison de l'exigence.

Pour notre part, nous voulons prendre à son égard un seul engagement : la mettre pleinement en mesure de donner carrière à cette exigence et d'être plus tard à même d'accomplir son destin. Nous voulons lui donner la sécurité, un régime plus fort, une économie plus prospère et plus dynamique, une formation plus complète et meilleure au service du pays.

Nous voudrions lui faire comprendre aussi que son destin ne l'oblige pas seulement à faire une France plus grande, une Union française plus forte, nous voudrions aussi lui faire sentir que le génie de sa race l'oblige, la prédestine, à prendre la tête d'une Europe enfin réconciliée. L'Europe devra se faire malgré les habitudes, le conservatisme à courte vue, les intérêts

les méfiances, ou bien la France s'étiolera dans l'isolement, dans un nationalisme boudeur et orgueilleux comme la misérable et fière Espagne, car le nationalisme est plus que jamais devenu une forme décadente du patriotisme vrai. Il n'est plus à la mesure ni de nos problèmes, ni de notre monde.

Il y a quelques mois, j'ai trouvé dans le portefeuille de celui qu'un fils aime par-dessus tout et qui venait de mourir, une feuille de papier qu'il portait sur lui toujours et sur laquelle il avait écrit cette citation du grand écrivain anglais Aldous Huxley. Je vous la livre comme un testament spirituel auquel l'affection donne sans doute à mes yeux un prix particulier, mais qui ne lui retire rien de sa valeur générale.

« Les Morales — dit Aldous Huxley — la Communiste, la Fasciste, la Nazie ou simplement la Nationaliste, se ressemblent singulièrement. Elles affirment toute que la fin justifie les moyens et chez toutes, la fin c'est le triomphe d'une partie de l'espèce humaine sur tout le reste. Elle justifient toutes la violence et la ruse, elles prêchent toutes la subordination de l'individu à une oligarchie régnante déifiée sous le nom de l'état. Toutes elles incarnent des vertus secondaires telles que la tempérance, la prudence, le courage, mais toutes elles ravalent les vertus supérieures, la charité et l'intelligence sans lesquelles les vertus mineures ne sont que des instruments pour faire le mal avec une efficacité accrue. »

Oui, Mesdames et Citoyens, nous voulons donner à notre jeunesse au nom du patriotisme supérieur cet idéal de dépasser un nationalisme dangereux et sans issue.

*
**

Mesdames et Citoyens, pour venir dans cette ville, nous avons traversé toute la France par une journée blonde de l'automne naissant, nous avons contemplé cet incomparable paysage tour à tour familier et majestueux, strié d'argent par ses rivières qu'empanachent les peupliers d'or, ponctué par les flèches innombrables et les clochers de nos églises et de nos cathédrales. Nous avons passé Lyon, où l'on marche sur autant d'histoire qu'à Rome ou à Athènes et nous avons trouvé le Rhône bouillonnant encore d'avoir percé les montagnes et salué par elles de part et d'autre de son cours. Le Rhône maté par la main de l'homme, rendu fructueux par elle et qui ne fait que commencer à enrichir ses rivages. Et votre ville qui est l'aboutissement de notre voyage, Marseille, la porte ouverte sur la plus grande France : la France musulmane, celle des burnous, des minarets, des orangers, la France noire, celle de l'Afrique massive que nous touchons de notre baguette pour la réveiller d'un sommeil millénaire. Et je me disais : la France, comme c'est petit et comme c'est grand !

Si des générations, croissantes chaque année sur les bancs de l'école peut sortir un peuple d'hommes heureux et fiers qui seront charmants, intelligents, qui auront le sens de la parole, car ils sont fils de Français, mais qui seront sans doute querelleurs, découragés par les petites difficultés quotidiennes, exaltés par les grandes, car ils sont petits-fils de Gaulois, si ce peuple de demain sait prendre la tête du continent européen, l'unifier pour lui donner sa sécurité et sa richesse, c'est parce qu'entre temps nous aurons eu l'audace raisonnable de lui en montrer le chemin, c'est parce qu'entre temps nous n'aurons pas désespéré de nous ; c'est parce que nous aurons su porter vaillamment le double fardeau de nos ruines et de notre renaissance.

Tous ceux qui sont ici veulent passionnément la renaissance de la France. Jurons d'y consacrer nos forces afin que l'on ne puisse pas dire de nous, comme dit le vieux moine Pimène dans *Boris Godounov* : « Encore un récit et j'aurai terminé ma chronique. »

Non, mes chers amis, nous ne voulons pas être ceux qui écriront le dernier récit de la chronique de la France.